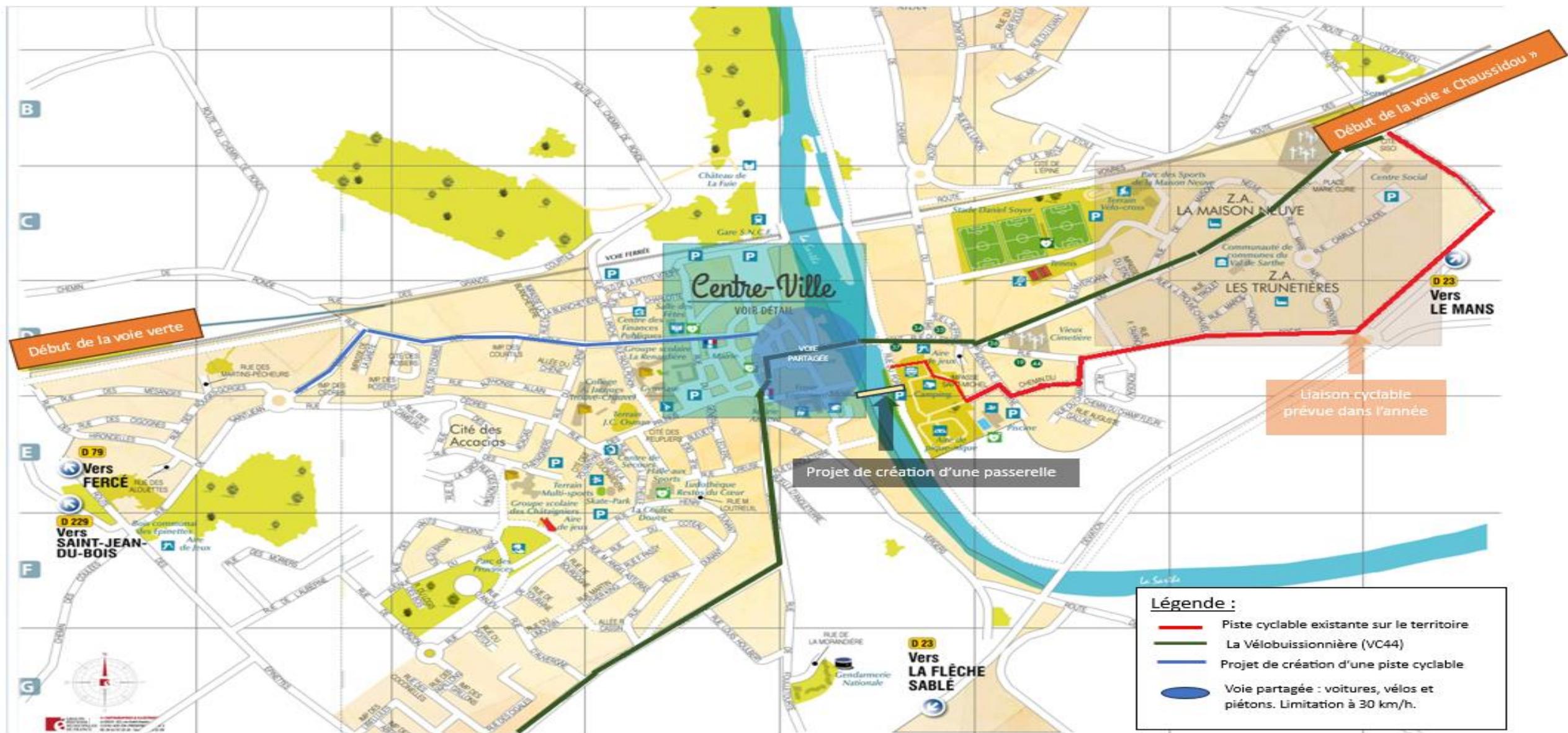




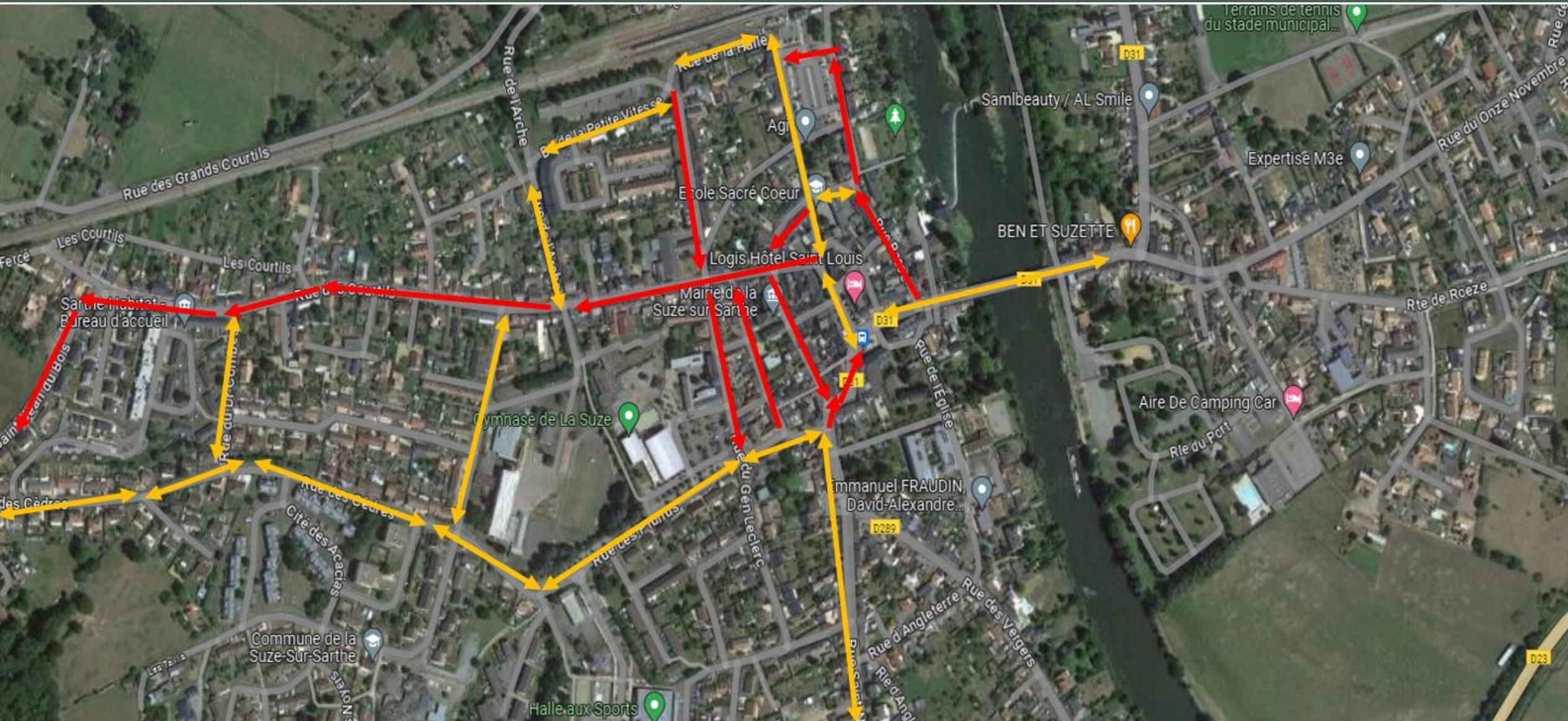
**Réunion de concertation  
sur l'aménagement  
d'une piste cyclable  
Sur les rues des Courtils et de St Jean-du-Bois**

# PRÉSENTATION DES LIAISONS DOUCES PRÉSENTES SUR LE TERRITOIRE ET DU PROJET DE CRÉATION D'UNE NOUVELLE PISTE CYCLABLE





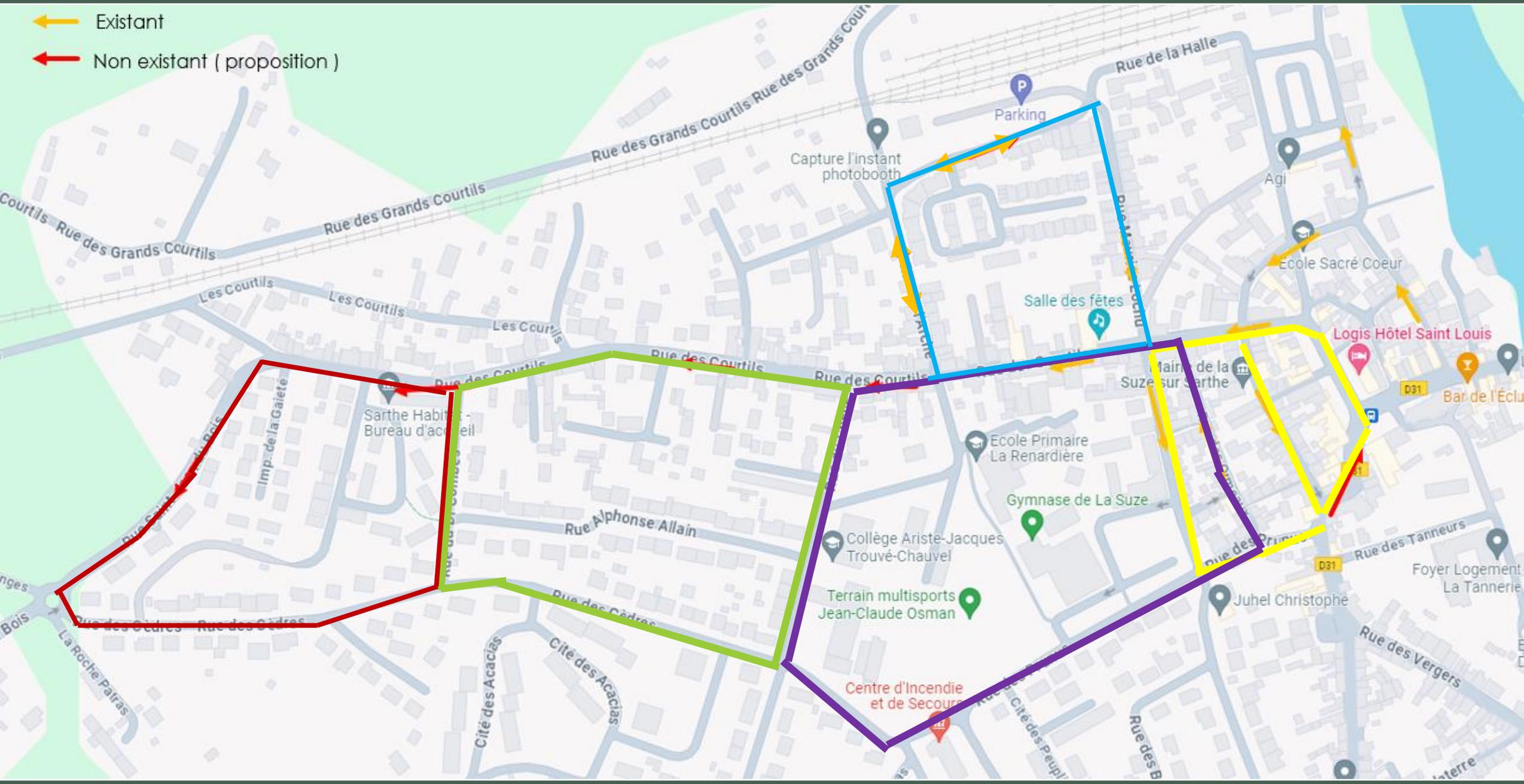
# PRÉSENTATION DU PLAN VOITURE ENVISAGÉ



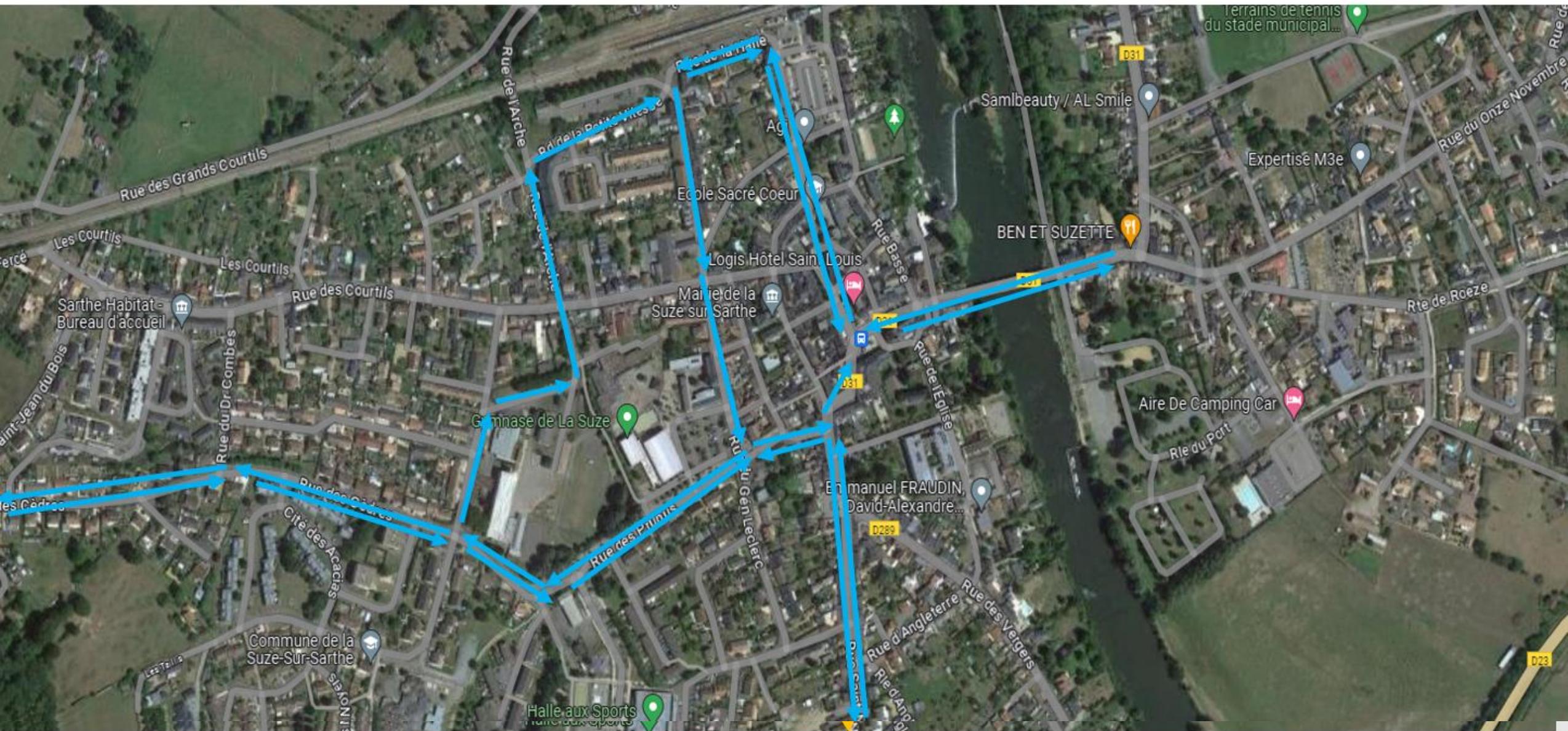
- ↔ Double sens
- Sens Unique

# PRÉSENTATION DES BOUCLES DE MOBILITÉ EN VOITURE

- ← Existant
- ← Non existant ( proposition )



# PRÉSENTATION DU PLAN CAR ET POIDS-LOURD ENVISAGÉ

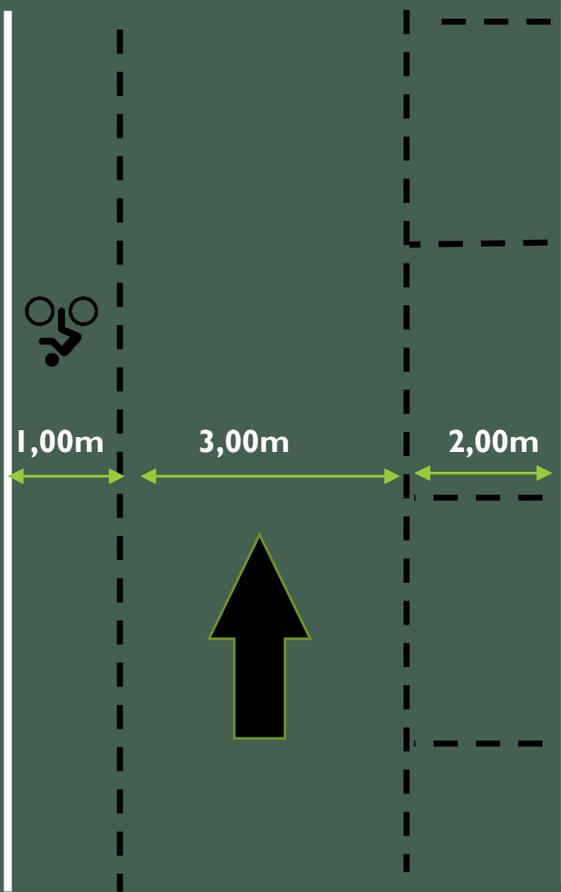


- ↔ Double sens
- Sens Unique

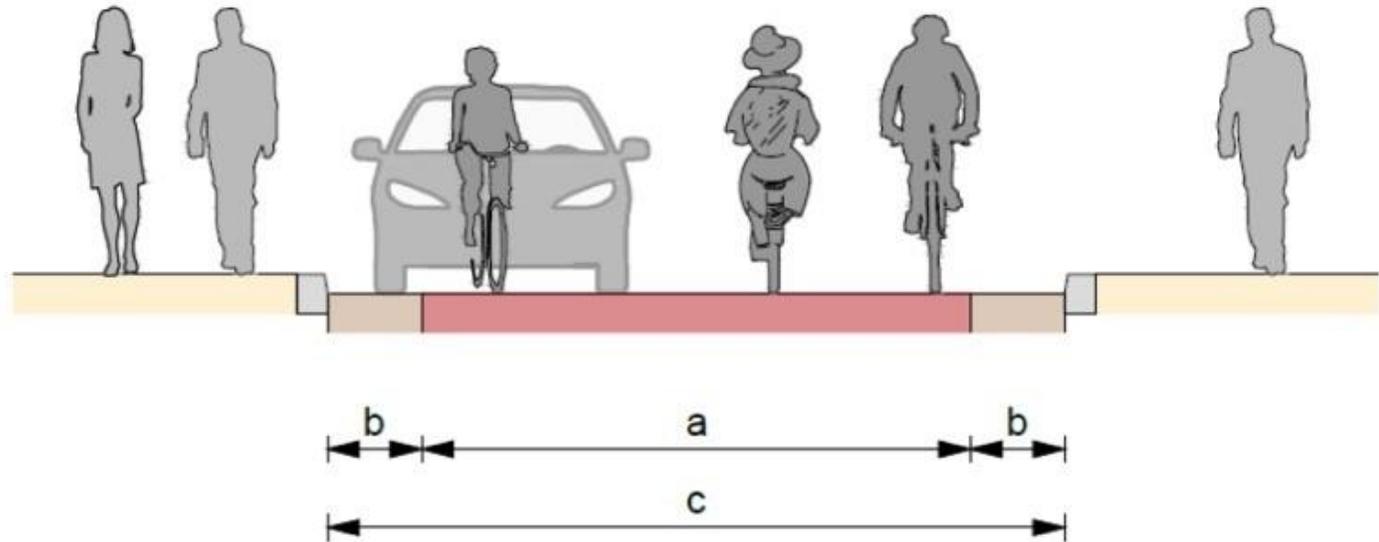
# ENJEUX DE CET AMÉNAGEMENT

- Créer une piste cyclable de part et d'autre de la rivière « Sarthe » afin d'offrir aux suzerains une liaison douce sécurisée pour leurs déplacements du quotidien : domicile - travail ; domicile -train; domicile – commerces ; domicile – loisirs
- Compléter le maillage existant sur le côté Nord-Ouest de la commune afin de desservir la future voie verte départementale « La Suze – La Flèche » et donner l'occasion à la commune de gagner en attractivité touristique
- Profiter de cet aménagement pour tenter de lever certaines difficultés de circulation présentes dans le centre-ville : Carrefour de la poste et intersection de la rue de l'Arche.





## VELORUE DANS UNE VOIE A SENS UNIQUE

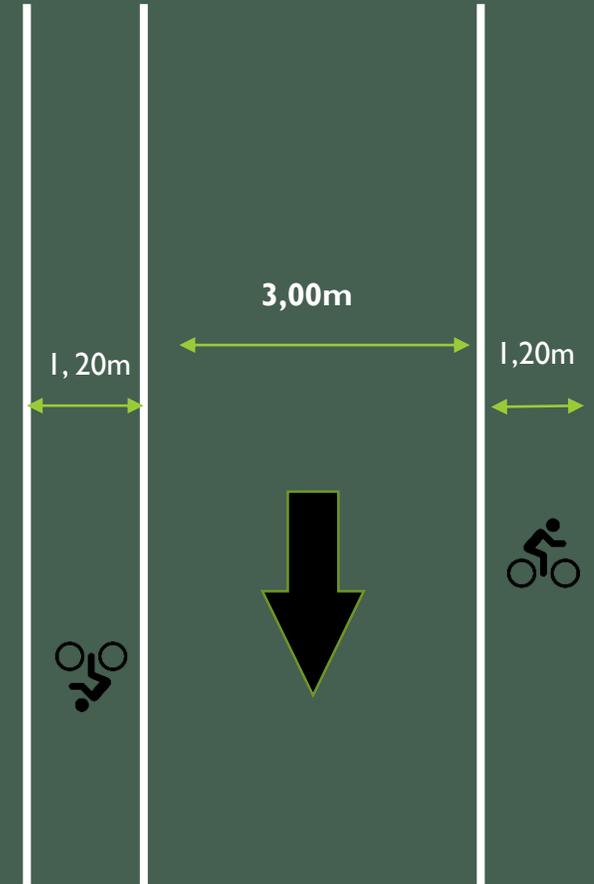


	Couloir de circulation (a)	Rabattement (b)	Chaussée (c)
<b>Minimum</b>	3,00 m	0,30 m	3,60 m
<b>Maximum</b>	4,00 m	0,40 m	4,80 m

# SCÉNARIO 1: VOIE AVEC PISTE CYCLABLE SÉPARÉE



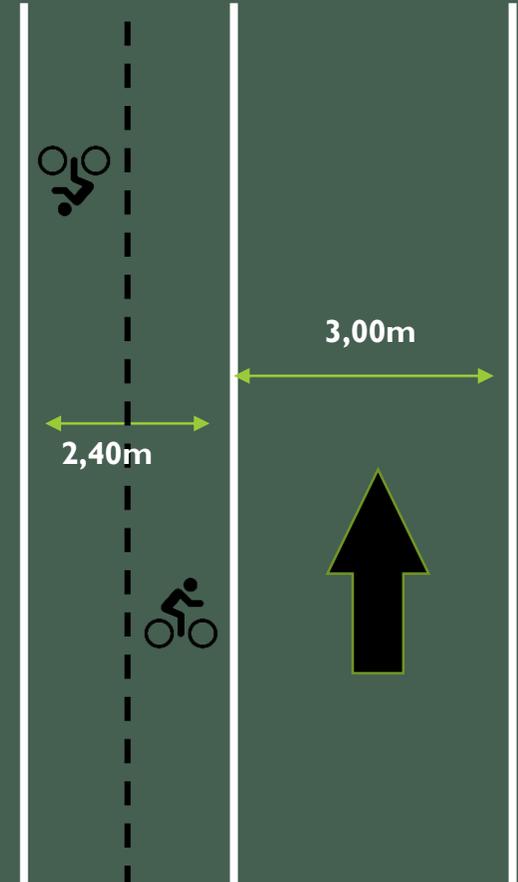
Ce scénario présente le désavantage de supprimer un certain nombre de places de stationnement



# SCÉNARIO II: VOIE AVEC PISTE CYCLABLE DOUBLE



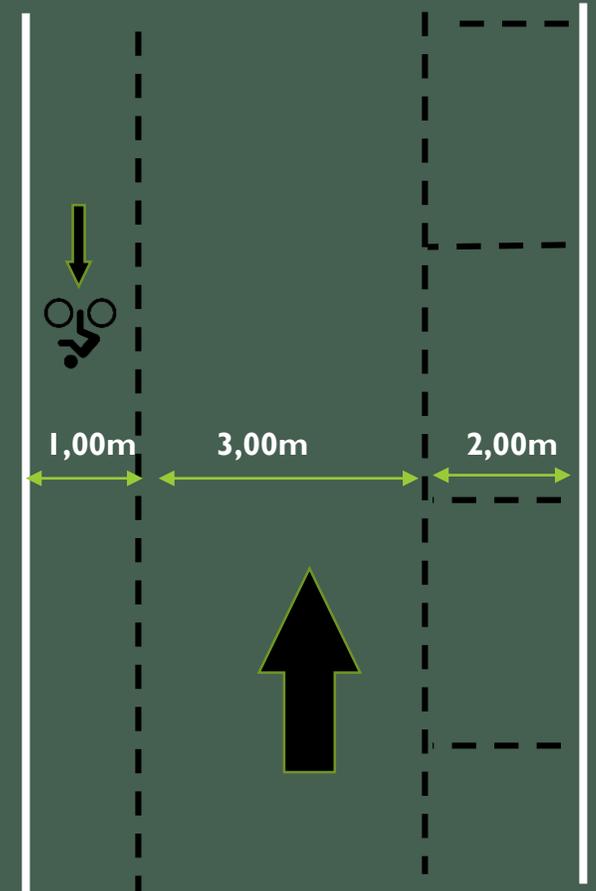
Ce scénario présente aussi le désavantage de supprimer un certain nombre de places de stationnement



# SCÉNARIO III: VÉLORUE DANS UNE VOIE À SENS UNIQUE



Ce scénario présente l'avantage de conserver le nombre actuel de places de stationnement



# PROCHAINES ÉTAPES DU PROJET

- PÉRIODE DE CONSULTATION DE LA POPULATION : Du 11/06/2024 au 01/09/2024
- PÉRIODE DES TRAVAUX : objectif de réaliser ses travaux durant les vacances de la Toussaint– Pas de rues fermées à la circulation durant ses travaux.



## TEMPS D'ÉCHANGES

POUR TOUTE QUESTIONS, REMARQUES OU SUGGESTIONS :

UN CAHIER D'EXPRESSION SERA DISPONIBLE À L'ACCUEIL  
DE LA MAIRIE DES LE 12/06 JUSQU'AU 31/08/2024 AVEC  
UNE COPIE DU PRÉSENT POWERPOINT,

L'ENVOI DE MESSAGES ÉLECTRONIQUES EST ÉGALEMENT  
POSSIBLE SUR L'ADRESSE MAIL SUIVANTE :  
[CONTACT@LASUZE.FR](mailto:CONTACT@LASUZE.FR)

EN VOUS REMERCIANT POUR VOTRE  
ÉCOUTE ET PARTICIPATION